



Alcool au volant pour la premiere fois

Par **did59**, le **24/04/2009** à **17:10**

Bonjour,
Une personne que je connais c'est fait contrôler ses papiers de véhicule une après midi 16h, mais lors du contrôle on lui a proposé de souffler dans le ballon. Alcotest positif 0.6 ml d'alcool expiré donc immobilisation du véhicule, emmener au poste et on lui a pris son permis.
La police très sympa n'a pas procédé à la garde à vue et il n'aura pas de casier.
Par contre il a reçu d'un officier de police une ordonnance pénale délictuelle pour rendez-vous dans 1 mois et demi.
Ma question :
Que risque-t-il sachant que c'est la première fois, que ce n'est pas une sortie en voiture prévue ? Et la police dit que ce sera léger pour lui.
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **24/04/2009** à **19:25**

bonsoir, lisez sur ce site les post-it de mon frère TISUISSE, vous trouverez des réponses à votre question, cordialement